



AVIS À LA POPULATION

La réunion du conseil municipal aura lieu en mairie le :

Mardi 5 décembre 2017 à 19h00

Ordre du jour :

- Décisions modificatives budgétaires
- Intégration d'un terrain dans le domaine communal secteur Pré des Bordes
- Convention avec la fondation du patrimoine – subvention réparation église
- Vente d'une parcelle boisée sur le territoire de la Brosse Montceaux
- Plan local de l'habitat de la CCPM
- Indemnité de conseil allouée au comptable du Trésor Public

Denis MIGUET,

Maire.